



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Règlement concours photos 2024

Festival nautique « Marne en Vogue, s'invite aux Jeux Olympiques »

Article 1 – Objet - Organisation

Le concours photos organisé par le CMJ dans le cadre du Festival Nautique « Marne en Vogue, s'invite aux Jeux Olympiques » propose aux photographes amateurs ou professionnels bryards âgés de 12 ans minimum de participer à la réalisation d'une exposition collective répondant à la thématique : le sport et le handisport. Chaque candidat peut présenter au maximum 3 photos. La sélection sera annoncée individuellement le 21 mai pour une exposition qui se tiendra à compter du 1er juin.

Le CMJ informera par mail (ou par téléphone) chaque photographe pour lui indiquer si sa proposition est retenue ou non pour l'exposition. Pour rappel, la sélection faite par le jury se fera par photographie et non par photographe.

Article 2 – Clauses générales

La participation à l'exposition implique pour chaque photographe l'acceptation du présent règlement. Les candidats renoncent à d'éventuels droits d'auteurs et à se prévaloir d'un quelconque préjudice notamment en cas d'annulation.

Article 3 – Admissibilité des candidatures

Les candidats devront être des photographes amateurs ou professionnels âgés au minimum de 12 ans résidents à Bry-sur-Marne. Les candidatures sont à faire parvenir à partir du 8 avril jusqu'au 5 mai minuit.

Modalités générales des dépôts de dossiers de candidatures

Pour être retenue chaque candidature devra être adressée par mail à cmj@bry94.fr et devra comporter :

- Le règlement daté et signé, (pour les mineurs signature des parents ou tuteurs légaux) ;
- La fiche de candidature dûment remplie ;
- Les fichiers numériques des photos de résolution minimale de 600 x 400 mm pour 300dpi nommée

Tout dossier incomplet ou arrivé au-delà de la date d'inscription ne sera pris en compte

Article 4 – installation de l'exposition

La ville de Bry-sur-Marne assure l'intégralité de l'installation, de la scénographie, et de la désinstallation de l'exposition des photographies. Aucune contestation ne pourra être faite sur le choix de l'emplacement des œuvres.

L'exposition se déroulera dans le cadre du festival nautique « Marne en Vogue, s'invite aux Jeux Olympiques » qui se déroulera les 1er et 2 juin 2024. La ville se réserve le droit de prolonger cette exposition pour une durée indéterminée.

Fait à

Le

Signature suivie de la mention « lu et approuvé »